



POLLEN

Cercle social-réformiste

Contribution pour l'élection présidentielle 2027
Crise de la dette & finances publiques | Septembre 2026

Les pistes du Cercle POLLEN pour sortir de l'insupportable pression de la dette sans augmenter la pression fiscale globale

Règle d'or budgétaire, hausse de la TVA de 4 points, création d'un emprunt perpétuel pour la Défense et le risque climatique, révision de la fiscalisation des grosses successions, réforme du système du quotient familial, restitution aux collectivités locales de leur pouvoir de lever l'impôt, pénalisation des rémunérations excessives des dirigeants de grandes entreprises, réforme de l'assurance-vie, création d'un fonds Egalité des chances...

Dans sa nouvelle publication «Finances publiques et prélèvements obligatoires» produite cet été, le Cercle POLLEN, espace de réflexion social-réformiste, propose un **électrochoc** et des pistes réformistes autour d'un principe fort : **agir de manière radicale à niveau de prélèvements obligatoires constant (bloqué à 45,3 % du PIB).**

Le Cercle POLLEN propose ces quelques mesures :

1. **Inscription dans la loi organique de l'obligation d'un équilibre annuel strict des dépenses de fonctionnement de l'État**, interdisant le recours à la dette pour le quotidien, avec une période transitoire maximale de sept ans.
2. **Grand choc de compétitivité (« TVA sociale ») : transférer le financement de la politique familiale vers la consommation en élevant le taux normal de TVA à 24 %**. Les ménages modestes sont protégés par une baisse du taux réduit à 5 % et un taux réduit appliqué à l'électricité.



3. **Refondation de la fiscalité des successions** afin de moins taxer les petites transmissions, davantage solliciter les très grosses successions, limiter certains mécanismes d'optimisation et favoriser la transmission du patrimoine vers les plus jeunes générations. Taxation accrue des très grosses successions (tranche à 60 % au-dessus de 2 M€), suppression des optimisations par l'assurance-vie ou les démembrements de propriété, création d'une Contribution Patrimoniale Généralisée (CPG) à taux très faible (0,1 % à 0,34 %) et à large assiette, et fin de la Flat Tax non plafonnée sur les revenus du capital.
4. **Création d'un emprunt à durée indéterminée, non remboursable en numéraire (perpétuel)**. Il serait obligatoire pour les patrimoines nets supérieurs à 91 000 € afin de financer l'effort de défense nationale (160 Mds € nécessaires) et le défi climatique.

Ces propositions phares sont accompagnées d'autres mesures de justice sociale et fiscales et sont adressées à tous les candidats et partis relevant de l'arc républicain.

Cette contribution présente la synthèse de propositions de POLLEN, cercle de réflexion social-réformiste, sur les finances publiques et les prélèvements obligatoires en France. Sa publication a été validée par les instances de POLLEN, même si certaines propositions ne sont pas partagées par tous les membres du Cercle.